

Enjeux CT ENS AA	Préserver et restaurer les corridors
Thème	Etudes et travaux pour la restauration et préservation des corridors et trames vertes, jaunes, noires et urbaines
Maître d'ouvrages porteurs	Commune de Cranves-Sales, Annemasse Agglo et Conseil Départemental
Comité de suivi de la fiche	Porteurs
Titre de l'action	PG 2.2 – Amélioration de la fonctionnalité du corridor entre le Bois de Rosses et le ruisseau de la Menoge
Priorité	2

Localisation	Secteur
<p>Nord et Sud de la route de Taninges à Cranves Sales (RD 907)</p> <ul style="list-style-type: none">  Bande enherbée réalisée par la commune de Cranves-Sales  Bande enherbée restant à réaliser dans la ZAE  Passage souterrain restant à réaliser sous un des deux carrefours 	 <p><i>Figure 1: Source SIG Annemasse Agglo</i></p>

Contexte
<p>Le diagnostic réalisé pour l'élaboration du Contrat Corridors Arve LAC (CCAL) a mis en évidence un corridor entre la rivière de la Menoge et le bois de Rosses correspondant aux secteurs ciblés sur le plan ci-avant, dont certains tronçons sont préservés et fonctionnels et d'autres non :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le passage entre les bords du ruisseau et la zone d'activités de Borly est fonctionnel. • La traversée de la Zone d'Activité Economique (ZAE) est devenue très compliquée mais encore possible, via une zone bocagère et une friche-relais dans la ZAE. • Il serait nécessaire de permettre le franchissement de la RD 907, où le passage est confirmé y compris pour la grande faune. Il s'agit en effet du dernier secteur où la grande faune peut circuler entre le bois de Rosses et le ruisseau de la Menoge. <p>Plus au nord, l'espace-tampon réalisé le long de la route des Fontaines permet la circulation des espèces.</p>

Objectifs de l'action
<p>L'objectif de cette action est de restaurer et préserver le corridor, a minima pour la petite faune (oiseaux, insectes, hérissons,...) grâce à des aménagements adaptés (bandes enherbées, passage souterrain...) mais également à une animation et sensibilisation des propriétaires.</p> <p>Outre la restauration de la trame verte, la trame noire sera traitée via l'étude et la concertation avec la commune et les partenaires locaux pour la diminution de la pollution lumineuse.</p>

Contenu de l'action
<p>Des mesures sont proposées pour chaque portion du corridor à restaurer.</p>

Après avoir réalisé l'espace-tampon naturel permettant la circulation des espèces, et dans la continuité des actions prévues au CCAL, la commune de Cranves Sales souhaite installer 3 panneaux de communication au niveau de la bande enherbée réalisée lors de la construction des logements collectifs sur les terrains dits « Migros ». L'objectif de ces panneaux sera d'inciter les citoyens à réaliser sur leurs espaces privés ce type d'aménagements permettant de préserver la biodiversité et de restaurer des fonctionnalités.

Lors des travaux de réaménagement de la RD907, route de Taninges, pour l'accueil d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP), un passage enterré sera prévu pour permettre à la petite faune de traverser. La route est départementale mais concerne également la commune et Annemasse Agglo, compétente en termes de transports publics. Ainsi, les travaux seront réalisés par Annemasse Agglo dans le cadre de la mise en place du TCSP mais financés par la commune et le département dans le cadre d'une convention financière.

De plus, une bande enherbée sera prévue dans le programme pluriannuel de travaux de l'aménageur de la ZAE en aval. Une bande enherbée diversifiée sera prise en compte dès la phase AVP des études.

Enfin, pour finaliser la restauration de la fonctionnalité Bois de Rosses ↔ Menoge, l'étude de la diminution de la pollution lumineuse sur cet axe sera réalisée en concertation avec les partenaires publics et privés du secteur. Un abaissement de l'éclairage public sera étudié, de même qu'une extinction en cœur de nuit, que ce soit sur les éclairages privés ou publics.

Faisabilité

<i>Technique et organisationnelle</i>	Différents maîtres d'ouvrages devront se coordonner sur cette fiche : Commune de Cranves Sales, Annemasse Agglo pour le TCSP et l'aménageur de l'extension de la ZAE. Les travaux du passage enterrés seront réalisés dans le cadre des travaux TCSP, en effet, la projection de ce passage dépend de l'implantation des autres réseaux.
<i>Juridique et financier</i>	Des conventions financières ou de délégation de maîtrise d'ouvrage pourront être réalisées suivant les montages retenus.
<i>Foncier</i>	

Chiffrage de l'action

<i>Détail de chaque étape</i>	<i>Chiffrage €TTC</i>	<i>Maître de l'Ouvrage</i>	<i>Taux de subvention CD74</i>
Panneaux explicatifs le long de la RD907 et de la route des Fontaines via l'aménagement des terrains "Migros" et de leur gestion différenciée	3 600€	Commune de Cranves Sales	60%
Passage enterré (buse de 300 mm) pour la petite faune afin de traverser la RD 907	18 000€	Commune et Département 74 50%/50%	
Zones de plantations sur les bandes enherbées de la ZAE	12 000€	Annemasse Agglo (ZAE)	
Etude visant à la diminution de la pollution lumineuse privée et publique sur le secteur concerné	1 320€	Commune de Cranves Sales	
TOTAL	34 920€		

Calendrier / Phasage

2020	2021	2022	2023	2024
Mise en place des panneaux Et plantations sur une première bande enherbée	Diminution de la pollution lumineuse	Plantations sur les bandes enherbées en ZAE	Réalisation du passage enterré	

Indicateurs
Mètres linéaires de trame verte restaurée / renforcée
Mètres linéaires de trame noire restaurée
Mètres linéaires du busage réalisé - continuité fonctionnelle

Répartition du coût par bénéficiaires :

Collectivité	Participation à l'étude PG2.2	Reste à charge avec 60% de subventions
Commune de Cranves Sales	13 920€	5 568€
Annemasse Agglo au titre de la ZAE	12 000€	4 800€
Conseil Départemental 74	9 000€	3 600€
TOTAL	34 920€	13 968€